



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE
Le Directeur général

Bruxelles,
MARE/B2/LM

Objet : Processus d'évaluation de la stratégie de gestion (MSE) de l'ICCAT pour 2025 et participation aux réunions des Ambassadeurs

Mesdames, Messieurs les Présidents des Conseils consultatifs,

Mesdames, Messieurs Ruben FARIAS, Sergio LÓPEZ, Iván LÓPEZ et Antonio MARZOA NOTLEVSEN,

Je vous remercie pour votre courrier relatif aux processus d'évaluation de la stratégie de gestion (MSE) de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT).

Je tiens à saluer l'intérêt constant que vous manifestez à l'égard de la gestion des espèces réglementées par l'ICCAT ainsi que l'importance que vous accordez au suivi attentif de l'évaluation des stratégies de gestion.

Je vous prie d'accepter mes sincères excuses pour le retard pris dans la réponse à votre communication, entièrement imputable à une inadvertance administrative de notre part. Soyez assurés que des mesures correctives ont été prises afin d'éviter toute récurrence d'une telle situation à l'avenir.

J'ai le plaisir de vous informer qu'une réunion intersessionnelle du Panel 1, consacrée à la MSE des thons tropicaux, s'est tenue le 8 octobre 2025. Au cours de cette réunion, le rapport sur les progrès réalisés par le SCRS au titre de l'année 2025 a été présenté. Cette rencontre nous permettra également d'obtenir une vision plus claire du processus et du calendrier, à la lumière des avancées enregistrées.

La Commission se fera un plaisir de présenter un compte rendu sur ce sujet lors de la réunion des parties prenantes de l'ICCAT, organisée par la DG MARE le 13 octobre 2025. Cet échange offrira l'occasion d'examiner et de prendre en considération les points de vue des parties prenantes européennes. Dès que nous disposerons d'une meilleure visibilité sur le calendrier, nous veillerons à identifier les moments clés où la consultation des parties prenantes sera particulièrement pertinente.

Nous avons également été informés qu'une réunion des Ambassadeurs de l'ICCAT devrait se tenir à la fin de l'année 2025 ou au début de 2026. La Commission serait ravie de collaborer avec les Conseils consultatifs dans ce cadre, à l'instar de ce qui a été réalisé pour le thon rouge de l'Atlantique Est, tout en tenant compte d'éventuelles contraintes logistiques.

Je me réjouis à la perspective de poursuivre notre coopération fructueuse et réaffirme l'engagement de la Commission en faveur d'un dialogue constructif et continu avec vos institutions. Pour toute question complémentaire relative à la présente correspondance, je vous invite à prendre contact avec Mme Julia Rubeck, coordinatrice des Conseils consultatifs, à l'adresse fonctionnelle MARE-AC@ec.europa.eu

CC RUP
Rua de São Paulo, 3
9760-540 Praia da Vitória, Açores – Portugal

Long Distance Advisory Council
C/ Núñez de Balboa nº 49, 3e gauche
ES-28001 Madrid – Espagne

CC SUD
6 rue Alphonse Rio
56100 Lorient – France



MEDAC

c/o MASAF – Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et des Forêts

Via XX Settembre, 20

00187 Rome – RM – Italie

Commission européenne, 1049 Bruxelles, Belgique – Tél. +32 22991111

Bureau : J-99 05/014 – Ligne directe : +32 229-50483

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma haute considération.

Kęstutis SADAUSKAS
Directeur général adjoint
p.o. Mme Charlina VITCHEVA

C/c:

Daniela Costa — dcosta@ccrup.eu ; info@ccrup.eu

Chloé Pocheau — cpocheau@cc-sud.eu

Alexandre Rodriguez — alexandre.rodriguez@ldac.eu ;

Manuela Iglesias — manuela.iglesias@ldac.eu

Rosa Caggiano — r.caggiano@med-ac.eu ; segreteria@med-ac.eu

Signé électroniquement le 10/10/2025 à 14:23 (UTC+02), conformément à l'article 11 de la décision de la Commission (UE) 2021/2121.